

Les Chanoines de Latran du Prieuré de Bomel et la Paroisse

Par Eugène Hermann

Entre le 3 juin 1906 et le 27 janvier 1991, soit durant près de 85 ans, les Chanoines de Latran assurèrent le culte catholique à Bomel. Durant cette période, qui engloba les deux guerres, ils marquèrent profondément de leur empreinte le développement du quartier. Aussi, avant d'exposer l'histoire de la Paroisse et de ses écoles, il est utile d'introduire au préalable l'apport significatif de cette Congrégation religieuse au fil des ans.

La Congrégation des Chanoines réguliers de Saint-Augustin, prit naissance en 1402 au Prieuré de Sainte Marie de Fregionaia, près de Lucques en Italie, dans un ancien monastère, alors complètement abandonné. Le 6 février 1439, parut la Bulle du Pape EUGENE IV (1431-1447) donnant ordre à ces Chanoines d'envoyer une communauté de 30 religieux prendre possession de la Basilique de Latran située à Rome. Une autre bulle, datée du 10 janvier 1445, intimait l'ordre aux Chanoines de Sainte Marie de Fregionaia de prendre désormais la dénomination de Chanoines réguliers de Latran. En 1471, la Congrégation comptait déjà 32 monastères.

En Belgique, après la Révolution française, il faudra attendre la fin du Second Empire pour assister à l'éclosion d'une Maison des Chanoines de Latran, qui s'ouvrira seulement à Bruges-Sainte-Croix, en 1870. En France, suite aux persécutions religieuses de la Troisième République, l'abbaye de Beauchêne sera fermée définitivement le 16 novembre 1896. Entre-temps, les chanoines français, à la recherche d'une demeure plus sûre, avaient déjà en partie reflué en Belgique où, en 1887, ils établirent une Maison d'étude à Louvain. Une autre Maison, offerte à la Congrégation dès 1893, fut ouverte à Liège en 1897, sous l'appellation de Prieuré Sainte-Catherine. Le 1er juillet 1901, la promulgation de la loi dite de Emile COMBES (1835-1921), supprima toutes les congrégations religieuses établies sur le territoire de la République. La Maison de Mattaincourt, la dernière où les chanoines desservaient encore une paroisse, fut fermée définitivement en 1902. Suite à ces événements, les religieux refluèrent en Belgique.

Déjà, depuis plusieurs années, l'Abbé Général Dom SANTINI, siégeant à Rome en la Basilique de Saint-Pierre-aux-Liens, avait signifié son désir de quitter la Maison de Louvain, pour émigrer vers un lieu plus propice à la vie canoniale, "*qui essentiellement se doit d'embrasser des âmes*". A Louvain, une église trop petite, annexée à une maison louée et jugée trop exigüe, ne permettait pas de développer le ministère sacré. En conséquence, le Prieur de Louvain Dom HERAULT commença à prospecter la Belgique. La ville de Bruxelles ayant été explorée en vain, le Prieur se dirigea sur Dinant, où la Paroisse s'opposa à l'arrivée des Chanoines, sous le prétexte que la préférence des fidèles irait aux religieux et qu'ils se détourneraient du clergé séculier ! Le Prieur Dom HERAULT s'en retournant à Louvain fit étape le 20 septembre 1901 à Namur, où

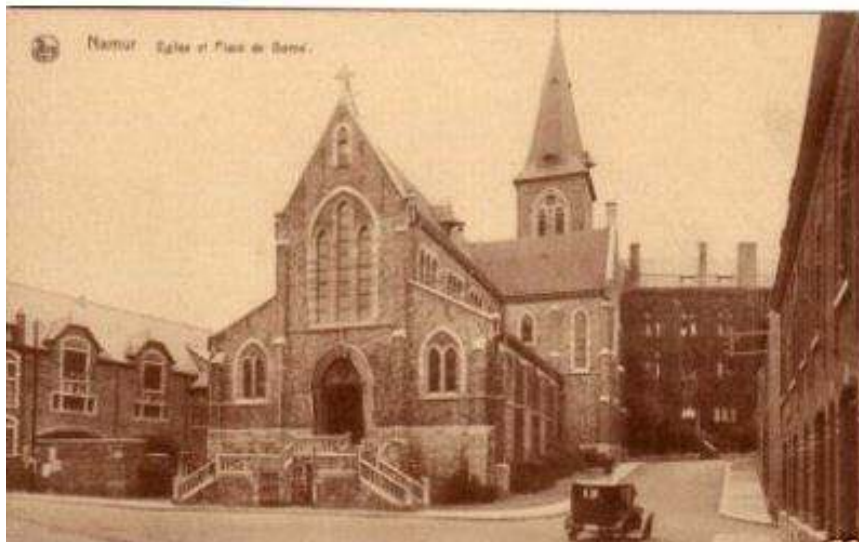


il fit connaissance du Notaire Paul JEANMART, qui l'engagea à prospecter la Paroisse de Saint-Servais, où le Curé COPPIN (1843 - 1905) refusa la proposition. Devant cette fin de non recevoir, le Notaire se mit en rapport avec le Curé de la Paroisse Saint-Joseph à Namur, qui lui marqua immédiatement son accord. La première rencontre avec le Curé CORNEILLE se déroula à la fin du mois de septembre 1901. Suite à un rapport favorable du Visiteur Provincial Dom ROUSSEAU, daté du 14 octobre 1901, l'Abbé Général accorda sa faveur à la proposition présentée.

Nous savions déjà que la Paroisse de Saint-Joseph était titulaire d'un quartier portant le nom de Bomel. Celui-ci, isolé du centre de la ville par les voies du chemin de fer, se trouvait fortement négligé au niveau de la pratique religieuse. C'est pour ce motif que la Paroisse de St-Joseph se devait de construire une église. Nous verrons qu'elle la confiera par la suite aux bons soins des Chanoines réguliers de Latran. Ceux-ci, de leur côté, feraient construire à leurs frais une maison conventuelle à côté de l'église. Ce vaste prieuré se composera d'un niveau cave hors sol, d'un bel étage et de deux étages, le tout bâti en pierres identiques à celles utilisées pour la construction de ladite église et de la future maison, dite des oeuvres. Le Chapitre Général de la Congrégation qui se réunit au mois d'avril 1902 confirma cet accord, et chargea le Visiteur Provincial Dom ROUSSEAU de remercier l'Evêque de Namur pour la faveur obtenue.

Depuis le 30 novembre 1899, l'Evêché de Namur avait été confié à Mgr HEYLEN, né à Kasterlee-les-Turnhout le 5 février 1856. Cet abbé Prémontré de Tongerlo fut le Président des Congrès Eucharistiques Internationaux. Ce fut en cette qualité qu'il présida, en 1902, la tenue à Namur du XIVe Congrès Eucharistique International, *qui sera à l'origine du financement des constructions paroissiales bomelloises*. Jusqu'à son trépas, qui surviendra le 27 octobre 1941, il ne cessera de couvrir de ses bienfaits l'implantation bomelloise de la Congrégation des Chanoines de Latran.

Au mois de mai 1902, le Prieur Dom HERAULT fut chargé d'assurer le suivi de la décision. Le 21 juin, celui-ci, en compagnie du Frère Remi CABOOTER, quitta la Maison de Louvain pour fonder celle de Namur. Ils n'emportèrent que 2 lits, trop peu de draps de lin, et une somme de 1.200 fr. Ils louèrent une maison située au n° 15 du boulevard d'Herbatte. Leur premier soin fut de fonder une chapelle, où les Bomellois furent heureux de se rassembler le dimanche. Les Chanoines acquirent le 9 juin 1903, le terrain nécessaire, d'une contenance de 52 a et 53 ca (Matrice cadastrale 4550) et sur lequel étaient déjà érigés un double chalet construit en 1887 et trois autres demeures, sises rue du Chalet aux n° 3 (1887), 7 (1891) et 6 (1882). La construction du Prieuré de Bomel débuta en 1904, juste à côté de l'emplacement réservé à l'église. Fin juin



1905, la maison louée fut abandonnée par la Congrégation des Chanoines réguliers de Latran, au bénéfice du nouveau Prieuré. A partir du 9 juillet 1905, les Chanoines bomellois Dom OULE, Dom VAN DE VEKEN et Dom MERLET, y résidèrent sous la direction de leur Supérieur Dom HERAULT. La même année, en 1902, un second Prieuré fut fondé à Bressoux, qui deviendra une Abbaye.

Dans le courant de 1906, la construction de l'église fut achevée. Au mois d'avril, le Conseil de fabrique de la Paroisse Saint-Joseph annonça, en accord avec la Congrégation des Chanoines de Latran, que ceux-ci disposeraient de l'édifice paroissial pour accomplir leurs offices. L'un des Chanoines, Dom GERARD, assura la charge de l'office sacerdotal et tout se déroula sans histoire. Durant l'année 1908, le Prieur HERAULT céda la direction du Prieuré bomellois à Dom VUILLEMIN, récemment nommé, qui se retira au bout de 3 années. Le Prieur Dom BAGUENARD lui succéda de 1911 à 1923. Ce dernier avait été nommé maître des novices en 1921. Il céda en 1923 sa fonction de Prieur à Dom DE NEIRE, l'ancien Secrétaire de l'Ordre. Ce dernier contribua pour beaucoup au développement de la "Maison de Bomel", à un point tel qu'en 1926, la communauté bomelloise comptait 14 novices. La même année, il fut nécessaire de surhausser d'un étage supplémentaire le bâtiment du prieuré.



Le noviciat du Prieuré en 1939. En noir : le père Rochereau

Sur l'initiative du Curé CLAUSSET, une ASBL fut constituée initialement sous la dénomination de l'"Association des Oeuvres Paroissiales de Saint Joseph à Namur", par un acte reçu du Notaire ANDRIS, le 20 janvier 1923, et paru au Moniteur belge le 23 mars 1923. Cette ASBL avait pour objet *"la diffusion et le développement de la religion et du culte catholique, l'exercice, la direction, la diffusion, le développement et le soutien de l'enseignement primaire, ménager, professionnel, technique et industriel, libre à caractère confessionnel catholique dans la Paroisse de St-Joseph, la recherche et la poursuite de l'apaisement et du progrès social par l'organisation, la direction et le contenu de toutes oeuvres de patronage, bibliothèque, cercle d'étude, la direction et le soutien des oeuvres charitables pour les soins des malades pauvres, l'hospitalisation des vieillards et des infirmes indigents, et d'autres recours de la charité chrétienne"*. Sa durée sera illimitée. L'appellation sera rectifiée dans sa forme définitive, dès le 29 mars 1923, et dorénavant il ne sera plus question que de l'ASBL "Association des Oeuvres de la Paroisse de Bomel". C'était le prélude de la naissance d'une nouvelle Paroisse namuroise.

Dès la constitution de ladite ASBL, le Curé de la Paroisse St-Joseph transféra à celle-ci la totalité des biens immeubles sis rue d'Arquet, déjà affectés à son service. Ce sera le cas de la Maison des Oeuvres de Bomel, comprenant l'école des garçons et les 6/10 de la cour de cette école, le reste relevant de la Fabrique d'église, propriétaire de l'église de Bomel. *Généralement, les églises paroissiales sont la propriété des communes, ce qui n'est donc pas le cas à Bomel !* A cela s'ajoutait également l'école des filles qui avait été construite sur un terrain de 851 m² acquis le 22 juin 1909 sur un fonds de la ville de Namur. Celle-ci disposait, depuis le 14 septembre 1898, des terrains acquis de la famille Artoisenet, dans le cadre du percement de la rue qui en portera le nom. La maison d'habitation qui venait d'être achetée par le Curé de St-Joseph à la famille BODSON, le 16 août 1921, pour la somme de 10.850 fr, et qui était établie sur un terrain de 132 m², au n° 35 de la rue d'Arquet, fut également transférée à la nouvelle ASBL. Le 17 décembre 1923, une parcelle de 620 m², située derrière l'école des filles, vint en plus compléter le patrimoine de l'ASBL. Et le 9 janvier 1925, le Curé CLAUSSET parachèvera son oeuvre en achetant pour le compte de l'ASBL, la "Maison verte" située dans la rue Artoisenet aux n° 7-9, ainsi que le terrain situé en face et constituant le jardin (813 m²). Le tout fut acquis pour 20.000 fr. Cette belle construction en pierres, établie sur un terrain de 296 m², sera mise immédiatement à la disposition des Sœurs de la Providence et de l'Immaculée Conception de Champion, pour y établir leur couvent en annexe à l'école des filles.

Le 12 janvier 1925, Mg HEYLEN notifiât au Conseil de fabrique de l'église Saint-Joseph : "La population de Bomel ne cessant de s'accroître et étant disséminée sur une grande étendue de terrain, l'érection de Bomel en succursale indépendante serait la meilleure solution". Dans sa séance du 20 janvier suivant, ledit Conseil de fabrique "priaît humblement" Monseigneur de hâter la réalisation de ce projet. En conséquence, le 6 février 1925, la Paroisse de Bomel fut érigée sous la forme d'une succursale épiscopale. Le 17 février 1925, l'évêque annonça par lettre sa décision au Bourgmestre de Namur et lui communiqua une copie du décret d'érection de la nouvelle Paroisse, couvrant désormais Bomel-Heuvy, une partie de Saint-Servais et de Vedrin (Transvaal). Un décret du 3 juin 1925 précisa plus finement les limites de la Paroisse qui comptait déjà 3.000 habitants. Bientôt, elle débordera les 5.000, avec le développement des



Dom de Neire

constructions élevées sur les hauteurs de Bomel ! Son premier curé fut Dom GERARD (1857-1925-1928), qui en assurait les fonctions depuis l'ouverture de l'église au culte, le 3 juin 1906.

Sa succession fut assurée par le Prieur Dom DE NEIRE (1872-1928-1935), qui dorénavant assurera les deux ministères. L'ouverture de la Maison de Gerpennes en 1930 mit fin à l'âge d'or du Prieuré de Bomel. Le noviciat et plusieurs prêtres furent transférés au nouveau Prieuré. Il ne

restera plus à Bomel, que 3 chanoines et 1 seul frère convers. En 1932, un nouveau Prieur, Dom ROUX fut en charge de la petite communauté bomelloise. Ce dernier ayant été promu Procureur Général de l'Ordre en février 1933, Dom DE NEIRE retrouva sa charge de Prieur qu'il re-cumula avec celle de Curé de la Paroisse de Bomel. Il les assumait avec beaucoup de zèle, jusqu'au 13 mars 1935, date de sa mort qui le surprit à l'âge de 63 ans. Dom ROUX réintégra à ce moment le Prieuré de Bomel en qualité de Prieur, tandis que la charge de la Paroisse fut confiée à Dom ROCHEREAU (1880-1935-1958). C'est au début de cette succession, le dimanche 7 septembre 1937, que l'évêque de Namur procéda à la consécration du magnifique maître-autel de l'église paroissiale, dont l'édification venait de se terminer.



Dom Rochereau

Mgr Heylen, lors de la consécration du maître-autel à Bomel, le 7 septembre 1937

Dom ROCHEREAU, à partir de 1938, cumulera à son tour la charge de Prieur et de Curé, Dom ROUX étant devenu malade. Entre les mois de juin et de septembre 1936, un second noviciat fut reconstitué au Prieuré de Bomel, mais la tentative avorta. Le 13 novembre 1941, en pleine guerre, la Maison de Bomel essaima à Gilly, où Dom ROCHEREAU envoya dans la clandestinité trois de ses chanoines. La guerre terminée, cette fondation fut dissoute en 1946, par le Conseil Général de l'Ordre. Dom ROCHEREAU abandonna ses charges en 1952, à l'âge de 72 ans. Il décèdera en 1958 à l'âge de 78 ans. De l'avis général, ce pasteur des âmes était véritablement un « Saint homme » très désintéressé des contingences matérielles, et tous les paroissiens pleurèrent son départ. Dès le 15 mai 1952, Dom DARIMONT (1917-1952-1983) assura la succession pastorale.

Ce dernier était un orateur prestigieux, doublé d'un procureur avisé, qui sut gérer très rationnellement le "temporel" du Prieuré et de la Paroisse, tout en y générant parfois, dans le "respect des béatitudes", une évidente confusion entre les actifs relevant de la Paroisse et ceux

appartenant à la Congrégation. Pour cet "homme de bien", il n'était pas toujours évident d'échapper à une certaine confusion de rôles, entre sa charge de prêtre et celle de pasteur, surtout lorsqu'il lui fallait arbitrer des transferts de fonds. On souscrira des prêts discutables en engageant les biens immobiliers de la Paroisse, pour en assurer les remboursements. Livré au "pragmatisme visionnaire" de Dom DARIMONT, le patrimoine de l'ASBL des Oeuvres Paroissiales de Bomel fondra comme neige au soleil !

Depuis la Seconde Guerre Mondiale, sous l'égide de Dom ROCHEREAU, la Paroisse de Bomel s'était fortement développée, au point d'animer 17 groupements d'Action catholique, qui rivalisaient d'enthousiasme dans leurs multiples activités. La Paroisse avait développé en plus de ses activités purement ecclésiales, dont trois Présidium de la Légion de Marie et une importante ligue du Sacré-Coeur, une multitude d'œuvres culturelles (musique, théâtre, bibliothèque, etc...) et sportives (« La Gauloise », le célèbre club de gymnastique ; l'académie de billard ; etc...) Tandis que la jeunesse était solidement encadrée par le scoutisme et la JOC, les femmes étaient intégrées dans les différentes sections de « Vie féminine », relevant du MOC. *C'était le temps, où les paroissiens sous la férule des bons Pères, vivaient leurs loisirs, se formaient et s'amusaient en autarcie, loin des mirages d'au-delà du chemin de fer !*

Avec l'arrivée de Dom DARIMONT et le développement des « Golden Sixties », la Paroisse devint de plus en plus prospère ; elle devint au niveau du revenu des "collectes", la deuxième en importance, après celle de Salzinnes. Et Dom DARIMONT veillait très efficacement à ce que le zèle de ses paroissiens ne se refroidisse pas. Il savait, à nul autre pareil, du haut de la chaire de vérité, prêcher "l'Amour du prochain et la Sainte charité". Aujourd'hui, il fallait remplacer la



Dom Darimont

chaudière du chauffage central de l'église ; demain il s'agira d'offrir un tracteur agricole aux paysans démunis du Brésil... Ce ne sera, à chaque fois, que l'affaire de quelques collectes.

La progression du nombre des habitants amena les responsables de la Paroisse à souhaiter l'édification d'une chapelle annexe sur les hauteurs de Bomel. Dès novembre 1959, l'autorité diocésaine approuvera la construction d'une chapelle au Transvaal. Le 14 décembre 1960, le

propriétaire des terres agricoles de Berlacomine, le Docteur Basiel RAMBOER, domicilié à Dixmude, offrit un terrain de 14 ares et 70 ca, par un acte reçu du Notaire Bruno t'SERSTEVENS à Namur. Une moitié fut offerte à la Fabrique d'église pour y construire la chapelle ; l'autre moitié à l'ASBL des Oeuvres Paroissiale pour y ériger une école. Le projet se cachant derrière ce don était probablement de construire un noyau « église + école » afin d'attirer de nouveaux habitants et de valoriser les terres agricoles en terrains à bâtir. On commença par construire l'école au n°96 de l'avenue du Transvaal, mais le bâtiment étant terminé, il fut impossible de réunir le quota de bambins nécessaire pour justifier son ouverture. Le rez-de-chaussée deviendra la « Maison des Oeuvres Paroissiales du Transvaal ». On renonça à la construction de la chapelle, qui fut installée sous les combles du bâtiment privé de son affectation scolaire : cette « chapelle de Saint-Vincent de Paul », envers qui le Curé Dom DARIMONT avait une dévotion particulière, fut construite en 1967, par les Entreprises ISTASSE, héritières de l'entrepreneur qui avait construit l'église de Bomel. Celle-ci, d'une capacité de 150 chaises, fut bénie par le Chanoine diocésain TASIAUX, le vendredi 8 décembre 1967, et l'ensemble des locaux fut dès lors ouvert aux activités paroissiales. Le Chanoine Dom TROMP, venu récemment renforcer l'effectif bomellois, fut désigné en qualité de chapelain du Transvaal.

« Lorsque, après une réunion rondement menée, nous nous rendions en compagnie de Dom DARIMONT au comptoir de la buvette de la Maison des Oeuvres, nous apprenions bien des choses... Ainsi par exemple, en cette année 1960, la fancy-fair paroissiale, qui s'était déroulée durant 5 jours consécutifs, mobilisant tous les locaux de la Maison des Oeuvres, des caves aux étages, avait dépassé en recettes brutes les 600.000 fr. Si près de la moitié de cette somme devait revenir à la Brasserie Houmard, pour prix de ses livraisons, le pactole restant, qui allait être consacré cette année au budget de la construction de la chapelle Saint-Vincent du Transvaal, ne serait pas négligeable ! Les années suivantes ne seront pas en reste. Si la spiritualité et même la moralité des jeunes et des moins jeunes, venus de toute l'agglomération namuroise participer à la fête paroissiale, qui se prolongeait jusque tôt aux petites heures matinales, n'avaient rien à y gagner, il n'en était pas de même pour les retombées économiques, qui allaient en découler. Et, il était notoire que les bonnes oeuvres charitables, avaient tant besoin d'argent... Alors, "honni soit qui mal en pense" ! Or, on apprendra plus tard, bien plus tard, et sans rien y comprendre, que la Paroisse était couverte de dettes. » nous dit un paroissien de longue date.

Depuis le 14 juillet 1922, avait été constituée l'Association des Chanoines réguliers de Latran, dont le siège social avait été fixé à Bressoux, en l'Abbaye du Bouhay (MB du 06.08.1922). Les statuts avaient été établis par Maître NAYANT, Notaire à Bressoux. Le 11 février 1953, Dom DARIMONT, en sa double qualité de prieur et de Curé de la Paroisse de Bomel, avait été institué légalement en qualité d'Administrateur délégué de cette Association (MB du 21.02.1953). C'est en cette qualité qu'il entreprit par devant Maître Bruno T' SERSTEVENS, Notaire à Namur, le début de la réalisation des biens paroissiaux bomellois au profit de ladite Association.

C'est ainsi que Dom DARIMONT, pour régler des "dettes paroissiales", passa à la "réalisation" du patrimoine constitué par le Curé CLAUSSET de la Paroisse de St-Joseph, juste avant la fondation de la nouvelle Paroisse. Le 21 mai 1958, ladite "Maison verte", c'est-à-dire le couvent des religieuses enseignant à l'école des filles, après que celles-ci avaient été invitées à aller se réfugier au couvent de leur Congrégation situé chaussée de Waterloo à Saint-Servais, fut vendu à Monsieur DEGEEST. Après son décès, cette propriété fut revendue par sa veuve, le 4 décembre 1972, pour 1.250.000 fr, à l'ASBL "L' Entraide par le Travail". Les terrains situés rue de Bomel et rue d'Artoisenet furent lotis et également vendus à des particuliers. Cette opération se clôtura le 14 avril 1960, par la vente aux frères Jacques et Jean DIVOY, du dernier terrain disponible. Ils y construiront leurs maisons jumelles, qui porteront les n° 90 et 92 de la rue de Bomel.

Le 29 juillet 1961, la Constitution canoniale de la Communauté du Saint Sacrement de Bomel confirmait la présence en son sein de Dom Jacques DARIMONT en sa qualité de Supérieur et de Curé, ainsi que de Dom Frans VERHULST, de Dom Gérard TROMP, de Dom René DEFAYS et de Dom Emile RIDELLE, en qualité de résidents ; ce dernier desservant en qualité de curé la Paroisse de Live.

Enfin, le Conseil Général de la Congrégation, réuni le 22 octobre 1963, estima qu'il serait opportun de procéder à la réalisation du patrimoine bomellois au profit des Maisons de Bouhay (Bressoux), Tilbourg (Hollande) et Beauchêne (France). Le 23 décembre 1963, le Chapitre de Bomel approuva les désirs de la Maison-mère, tout en maintenant l'information confidentielle. A partir de 1965, DOM DARIMONT, suite à la délégation reçue, entama la vente, de main à main, de la majorité des maisons et terrains acquis par la Congrégation des Chanoines réguliers de Latran, depuis le 9 juin 1903 (Rue des Chalets, chaussée de Louvain, rue du Pied Noir, rue d'Arquet).

Le 23 juin 1969, l'ASBL des Oeuvres Paroissiales de Bomel reçut en donation une bande de terrain, large de 1,90 m (54 m²) située en bordure de la mitoyenneté de la Maison de Oeuvres, dont les fenêtres donnaient de ce côté. Cette bande de terrain avait été soustraite de celui qui, durant bien des années, fut loué à la famille VRITHOFF, qui l'exploita sous la forme d'un chantier houiller. Sa situation était proche de la cour aux marchandises de la gare de Namur et il l'était encore davantage de la station Heuvis de la SNCV. Il avait été acheté en vente publique, le 5 mai 1911, par le Chanoine régulier de Latran Dom GAGUENARD, qui était de nationalité française. Ce dernier, décédé dans la "Ville éternelle" le 22 décembre 1926, l'avait légué à son Association par un testament olographe rédigé à Rome le 15 janvier 1930, et déposé dans les minutes du Notaire NAGANT à Bressoux, le 6 février 1957. Ce terrain qui présentait encore, après son amputation, une superficie de 960 m², et une façade à rue de 33,10 m, fut bradé. L'heureux acquéreur y construisit au n° 30 de la rue d'Arquet une maison « 4 façades », qui malheureusement défigura la cohérence architecturale de cette rue, qui ne s'accordait absolument pas avec cette construction pavillonnaire.

Suite au développement de l'école paroissiale mixte, celle des garçons devant fusionner avec celle des filles, il s'imposait, paraît-il, d'établir en extension, une nouvelle classe gardienne. Le 24 juin 1970, une demande fut adressée par l'ASBL des Oeuvres Paroissiales de Bomel au Collège des Bourgmestre et Echevins de Namur, en vue d'obtenir l'autorisation d'agrandir "l'immeuble à usage scolaire lui appartenant rue d'Arquet". Le permis de bâtir fut délivré d'urgence et daté du 20 juillet 1970, moins d'un mois après son introduction. Le Fonds des Bâtiments scolaires de l'enseignement libre intervint dans le financement de la nouvelle extension de la Maison des Oeuvres, qui fut très rapidement construite dans le respect des impositions communales frappant les constructions érigées en bordure d'une grande voirie. L'agrandissement s'intégra parfaitement dans l'architecture primitive. Les mêmes matériaux furent mis en oeuvre, mais les fonds manquèrent semble-t-il, au point, qu'il ne fut jamais possible d'assurer le rejointoyage des moellons en façade.

Durant ces travaux, Dom DARIMONT vendit le 28 juillet 1970 à l'ASBL " L'Entraide par le Travail", une association d'aide aux personnes handicapées, constituée à Namur le 31 mai 1966, l'ensemble du complexe scolaire avec la cour de récréation (868 m²), situé au coin de la rue d'Arquet n° 53-55 et de la rue Artoisenet, pour un montant de 3.000.000 fr. Il fallut attendre le 3 décembre 1973 pour que le Collège échevinal autorisa ladite ASBL à établir dans les locaux de l'ancienne école paroissiale des filles, un atelier de fabrication de cannes à pêche et de circuits

électriques imprimés, dont seule cette dernière activité se maintiendra jusqu'au-delà du début du XXI^e siècle.

Le 29 janvier 1971, Dom DARIMONT revendit pour 100.000 fr, à l'ASBL des Oeuvres paroissiales de Bomel, le terrain situé au fond de la cour de récréation bordant la Maison des Oeuvres, qui avait été acquis le 5 août 1925 (633 m²) et les bâtiments y érigés (Locaux de la XI^e unité des scouts catholiques, l'école en éléments préfabriqués, la remise, etc). Le 13 février 1983, Dom DARIMONT (1917-1952-1983), malade depuis plusieurs années, trépassera à la tâche, alors que tout n'était pas encore vendu... A l'âge de 66 ans, cette force de la nature fut terrassée par une crise cardiaque...

Dorénavant, la Paroisse de Bomel sera administrée par le clergé séculier relevant du Diocèse de Namur. Le premier Curé, issu de ce clergé, l'Abbé Pierre GERARD, un ancien vicaire de la Paroisse de la Cathédrale, établira son presbytère provisoirement au n° 43 de la rue d'Arquet, une maison particulière, jouxtant une autre maison de la "Paroisse" située au n° 41, qui servait de couvent, depuis quelques années et pour peu de temps encore, aux "Filles de Marie", une congrégation de religieuses émigrées de l'Inde. Ces deux habitations seront également vendues par les Chanoines de Latran, mais celles-ci, après leur départ de la Paroisse. Lorsque le 27 janvier 1991, les deux derniers Chanoines abandonneront définitivement le prieuré de Bomel qui, depuis un certain temps déjà, avait été en partie reconverti à leur bénéfice en kots d'étudiant, celui-ci sera à son tour vendu le 3 juin 1991.

En avril 1940, Dame Odile REMY, veuve STRAPPART, avait fait donation à la Fabrique d'église d'une maison, sise au n° 29 de la rue d'Arquet. Elle fut louée durant bien des années, mais à l'issue du dernier bail, elle devint le « Presbytère de la Cure de Bomel »

Le nouveau Curé sera initié et secondé par les deux derniers chanoines restés sur place dans le Prieuré, après le décès du dernier Prieur, Jacques DARIMONT : les RP Gérard TROMP et Didier GRANDJOU. Ce dernier, un ancien pilote militaire français, quittera la Paroisse en août 1984, à destination de l'aumônerie des Forces Aériennes Françaises. Il sera remplacé par le RP SPRUMONT. Le premier cité restera en fonction jusqu'à la cérémonie d'adieu aux derniers Chanoines réguliers de Latran assurant la pastorale à Bomel. Celle-ci se déroulera en grande pompe, le 27 janvier 1991, en présence de l'Evêque Mgr MATHEN et des Prieurs des Maisons de Liège et de Gerpennes. Les deux derniers chanoines se retireront ensuite au Prieuré de Gerpennes.

Dorénavant, il ne restera plus à Namur, que la « Concession des Chanoines de Latran du Prieuré de Bomel » ouverte en 1927, au cimetière communal de Champion. Elle est adossée au mur fermant l'aire des trépassés du côté du Midi. Le premier religieux à y être inhumé fut le novice Vincent BORDA ; ensuite y fut enseveli le RP Alphonse DE NEIRE en 1935. En 1978, 1979, 1983 et 1985 viendront successivement s'y ajouter dans l'attente de "la résurrection des corps", les RP René DEFAYS, Frans VERHULST Jacques DARIMONT et Johan GARRITSEN.

© Comité de quartier de Bomel, décembre 2005
Rédaction : Eugène Hermann
172, rue de Bomel
5000 Namur